

CHANGEONS LA POLITIQUE

CONSEIL NATIONAL THÉMATIQUE
CAHIER D'ANIMATION
27, 28 ET 29 JANVIER 2012, À MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
--------------------------	----------

ATELIER A – Gouverner en toute transparence	7
--	----------

Questions

Propositions

- La transparence des activités de l'État du Québec
- Le portrait des finances publiques avant les élections à date fixe
- Les assemblées publiques des députés
- L'évaluation annuelle des engagements électoraux du parti au pouvoir
- L'encadrement des nominations du gouvernement

ATELIER B – La réforme du régime politique : les Québécois au centre des décisions	9
---	----------

Questions

Propositions

- Les référendums d'initiative populaire
- Une consultation populaire sur les référendums

Questions

Propositions

- La décentralisation pour renforcer les régions
- Une chambre des régions

ATELIER C – La participation électorale.....	11
---	-----------

Questions

Propositions

- La création d'une commission sur les institutions parlementaires et électorales
- L'étude d'un système électoral uninominal à deux tours
- Le vote des étudiants et des jeunes

INTRODUCTION

Chères militantes, Chers militants,

Le Parti Québécois a adopté un ambitieux programme pour le développement du Québec à l'occasion du XVI^e congrès national d'avril 2011.

L'évolution récente de la conjoncture politique nous convie à mener une réflexion sur la participation politique des Québécois et sur le renforcement de nos institutions démocratiques. Il faut bien constater qu'actuellement, les Québécois sont devenus critiques face à leurs représentants et leur gouvernement.

En vue de réaliser la souveraineté du Québec, il importe que nous redonnions confiance aux Québécois en leurs institutions démocratiques.

Pour ce faire, il faut changer la manière de faire la politique. C'est un exercice qui interpelle les militants du Parti Québécois et plus largement le peuple québécois. C'est tous ensemble que nous arriverons à faire la politique autrement et à remettre le citoyen au cœur des décisions de l'État québécois.

Gouverner en toute transparence

Afin d'en assurer l'intégrité et l'indépendance, nous devons renforcer nos institutions publiques, l'Assemblée nationale comme le gouvernement. L'Assemblée nationale doit être en mesure d'exercer un véritable contrôle de l'action gouvernementale, d'être en quelque sorte « le chien de garde » de l'intégrité de nos institutions. Pour y parvenir, plusieurs proposent de renforcer l'indépendance des députés et des commissions parlementaires par rapport au gouvernement. De son côté, l'aile parlementaire du Parti Québécois entamera prochainement une réflexion approfondie sur le fonctionnement même de l'Assemblée nationale. En ce qui concerne le gouvernement, l'introduction du principe de gouvernement transparent et ouvert doit être examinée.

Les citoyens souhaitent avoir plus d'emprise sur la gouvernance publique. Actuellement, ils ont le sentiment qu'ils ne sont pas bien écoutés et cela entraîne une perte de confiance en nos institutions. Par conséquent, le taux de participation aux élections générales diminue. Ce contexte favorise l'abus de pouvoir dans le processus démocratique et mine la crédibilité et la réputation des élus intègres qui résistent à la collusion et à la corruption.

Aussi, le pouvoir de nomination du gouvernement pour de nombreuses fonctions de l'État est souvent critiqué, car il est exercé avec peu de transparence. L'encadrement, par les parlementaires, du processus de nomination du Conseil des ministres doit faire l'objet d'une réflexion.

Au-delà du renforcement de nos institutions, le rôle des médias est stratégique pour assurer la qualité de la vie démocratique du Québec. Depuis quelques années, la concentration des médias et la convergence des réseaux d'information modifient la diffusion de l'information. La question de la concentration des médias mérite aussi d'être soulevée dans le cadre du débat sur la manière de gouverner.

Afin de mener à bien des réformes démocratiques, il faut reconnaître que les limites du cadre fédéral actuel ne permettent pas au Québec d'agir en toute liberté, il ne peut donc modifier son régime politique ni son mode de scrutin comme il l'entend. Cela étant précisé, des enjeux peuvent être débattus dès maintenant.

Réforme du régime politique, décentralisation et participation électorale

Un premier défi, soulevé par plusieurs, vise à permettre aux citoyens d'exercer une plus grande influence sur les orientations et les choix de l'État grâce à l'organisation de référendums d'initiative populaire, en plus de ceux initiés par le gouvernement. Ils pourraient être organisés en même temps que les élections ou entre les élections, à la demande d'un nombre prédéterminé de citoyens. Ce nouveau moyen démocratique doit cependant être balisé afin qu'il puisse contribuer à l'avancement du Québec.

Un second défi vise à rapprocher les Québécois des centres de décisions dans des secteurs importants pour leur vie quotidienne, tels que la santé, l'éducation, les transports, le développement économique ou le tourisme. Aujourd'hui, on constate que l'État québécois est toujours fortement centralisé, alors que chaque région du Québec a sa propre réalité. L'implication directe des citoyens dans une organisation démocratique plus efficace et responsable, au niveau régional, permettrait aux régions d'agir plus efficacement afin de pouvoir mettre en place les grandes politiques de l'État et de répondre concrètement aux besoins et aux aspirations des citoyens qui y vivent.

Un troisième défi consiste à redonner confiance aux Québécois en leurs institutions afin qu'ils participent davantage aux élections. Pour certains, le mode de scrutin actuel ne favorise pas la pleine participation démocratique et il doit être réformé. Diverses formules peuvent être envisagées, que ce soit la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel ou d'un scrutin uninominal à deux tours. Aussi, certains proposent même d'envisager l'élection du premier ministre au suffrage universel.

Enfin, des enjeux majeurs pour l'avenir du Québec, tels que le développement durable, l'environnement et l'accès à l'éducation, interpellent particulièrement les nouvelles générations. C'est pourquoi l'idée d'abaisser l'âge légal des électeurs à 16 ans, qui est aussi envisagée dans certaines régions en Europe, est soumise au débat.

* * * * *

Plusieurs propositions ont été adoptées au chapitre de l'intégrité et de la confiance lors du congrès national et ces décisions nous préparent aux prochaines élections, qui peuvent survenir dès 2012. Le programme du Parti Québécois prévoit notamment de renforcer l'enseignement de l'histoire nationale et l'éducation à la citoyenneté, deux éléments essentiels pour promouvoir la participation des Québécois à la vie collective.

En ce qui concerne la transparence et l'indépendance des élus, nous avons adopté des mesures balisant le financement des partis politiques, notamment la limitation à 100 dollars comme don annuel à un parti politique. La mise en place d'élections à date fixe devrait aussi contribuer positivement à la vie démocratique du Québec. Enfin, l'élargissement du mandat du Vérificateur général du Québec aux sociétés d'État, notamment Hydro-Québec, permettrait de redonner confiance aux Québécois en leurs institutions.

Les questions et les propositions soumises au débat dans ce cahier d'animation ont pour objectif de préciser les orientations d'un gouvernement du Parti Québécois. Certaines de ces orientations exigeront soit des changements constitutionnels, qui ne pourront être mis en place que si le Québec devient un pays, soit des changements législatifs, qui devront être adoptés par l'Assemblée nationale.

Le débat est ouvert. Nos échanges, j'en suis certain, seront fructueux.



Raymond Archambault
Président du conseil exécutif national

ATELIER A

Gouverner en toute transparence

Questions

Comment peut-on renforcer les institutions publiques afin de prévenir l'implantation de systèmes de corruption et de collusion dans la gouvernance publique?

Comment rendre la gestion de l'État québécois plus transparente?

L'Assemblée nationale et ses députés devraient-ils avoir plus d'autonomie et de pouvoirs face au gouvernement?

Afin d'assurer la pluralité de l'information, élément central pour garantir la qualité de la vie démocratique, l'État devrait-il adopter des mesures afin de limiter la concentration des médias au Québec?

Devrait-on élargir davantage les champs d'investigation de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction après l'élection d'un gouvernement du Parti Québécois ou faudrait-il créer une nouvelle commission spéciale?

Propositions

Un gouvernement souverainiste :

- A-1) assurera une transparence complète des activités de l'État en mettant en place un gouvernement ouvert et interactif, en rendant disponible un maximum d'informations sur Internet (contrats, subventions, etc.) et en instaurant de nouvelles pratiques de communication avec les citoyens;**
- A-2) adoptera une loi obligeant la publication d'un portrait clair et vérifié des finances publiques six mois avant les élections à date fixe;**

- A-3) systématisera la tenue régulière, par les députés, d'assemblées publiques dans leur circonscription;**
- A-4) instaurera l'obligation pour le gouvernement de présenter, devant l'Assemblée nationale, un bilan annuel des engagements électoraux du parti majoritaire et de prévoir un débat statutaire;**

L'encadrement des nominations du gouvernement

Un gouvernement souverainiste :

- A-5) mettra en place une procédure permettant aux parlementaires d'interpeller, avant la confirmation de leur nomination, toute personne désignée par le Conseil des ministres, notamment à un poste de sous-ministre, de dirigeant de société d'État ou de délégué général.**

ATELIER B

La réforme du régime politique : les Québécois au centre des décisions

Les référendums d'initiative populaire

Questions

Depuis plusieurs années, l'idée de permettre le référendum d'initiative populaire est soulevée. Est-il aujourd'hui pertinent de permettre la tenue de référendums à la suite d'une initiative populaire? Si oui, quelles balises doit-on retenir pour mener ces consultations?

Quel niveau de participation doit-on exiger pour la tenue d'un tel scrutin?

Qui adopte la question référendaire et comment encadre-t-on le financement des campagnes des deux options en jeu?

Propositions

Un gouvernement souverainiste :

- B-1) proposera de modifier la Loi sur la consultation populaire, afin d'y ajouter la possibilité de déclencher des référendums nationaux d'initiative populaire;**
- B-2) s'assurera que l'Assemblée nationale, en collaboration avec le DGE, consultera la population sur les modalités de la mise en place des référendums d'initiative populaire;**

Décentraliser pour renforcer les régions

Questions

Les régions souhaitent acquérir davantage de responsabilités pour assurer leur plein développement. Dans le cadre fédéral actuel, le Québec n'a cependant pas toutes les compétences pour réorganiser complètement les pouvoirs des régions.

Comment, dès maintenant, est-il possible d'envisager de renforcer les régions tout en tenant compte du rôle des municipalités et des MRC?

Comment améliorer la vie démocratique régionale? Les régions doivent-elles élire des représentants régionaux?

Comment l'Assemblée nationale peut-elle prendre davantage en compte les diverses réalités des régions québécoises?

Est-ce que l'actuel découpage des régions est la bonne référence pour établir de nouvelles instances régionales, notamment pour les grandes régions urbaines, comme la région métropolitaine de Montréal?

Propositions

Un gouvernement souverainiste :

B-3) décentralisera la gestion de la santé et des services sociaux, de l'éducation primaire et secondaire, des transports, de l'économie régionale, du tourisme et y affectera les budgets adéquats;

B-4) créera une chambre des régions.

ATELIER C

La participation électorale

Questions

Comment donner davantage de pouvoirs aux citoyens et susciter plus d'intérêt à participer aux élections?

Quels sont les moyens ou les incitatifs qui pourraient être mis en œuvre pour favoriser une plus grande participation des électeurs lors des scrutins?

Devrait-on envisager, pour inciter les jeunes citoyens à s'impliquer dans la vie démocratique du pays, à abaisser l'âge légal pour l'exercice du droit de vote à 16 ans?

La réforme du mode de scrutin doit-elle prendre en compte la gouvernance publique et la capacité du système à élire des gouvernements majoritaires?

Dans cet esprit, l'instauration d'un système de vote proportionnel est-elle souhaitable?

Serait-il pertinent d'adopter un scrutin à deux tours pour l'élection des députés : un premier tour ouvert à tous les candidats et un deuxième tour, dans le cas où aucun candidat n'aurait obtenu 50 % plus un des voix exprimées, réservé aux deux candidats qui ont obtenu le plus de votes?

Autrement, devrait-on envisager d'élire le premier ministre au suffrage universel?

Plusieurs estiment que la publication de sondages durant une campagne électorale influence trop fortement les débats. En ce sens, devrait-on envisager d'adopter des mesures concernant la publication des sondages politiques au cours de la dernière partie de la période électorale?

Propositions

Un gouvernement souverainiste :

- C-1) s'assurera que l'Assemblée nationale créera une commission sur les institutions parlementaires et électorales qui aurait, notamment en collaboration avec le DGE, le mandat de proposer un nouveau mode de scrutin;**
- C-2) étudiera plus spécifiquement la mise en place d'un système électoral uninominal à deux tours;**

Vote des étudiants et des jeunes

Un gouvernement souverainiste :

- C-3) amendera la Loi électorale afin de permettre aux étudiants fréquentant un établissement d'enseignement situé à l'extérieur de leur circonscription d'origine de voter par anticipation dans leur lieu d'étude et que leur vote soit comptabilisé dans leur circonscription d'origine, s'ils en font la demande;**
- C-4) abaissera l'âge légal des électeurs à 16 ans.**

